

## PROTECTION RELATIVE AUX ERREURS ET OMISSIONS

Personne n'est à l'abri des erreurs. Ce qui compte, c'est la façon dont on s'en rétablit.

Si vous travaillez dans le domaine des services professionnels, vous avez un devoir de vigilance et de responsabilité plus élevé en raison de vos qualifications et de votre expertise uniques. Ces exigences plus élevées s'accompagnent de risques plus importants, comme la possibilité de poursuites judiciaires de la part d'un client qui estimerait que vous auriez commis une erreur, négligé un renseignement essentiel, confondu un fait, fait preuve de négligence, prodigué de mauvais conseils, etc. Peu importe l'industrie dans laquelle vous œuvrez, l'assurance relative aux erreurs et omissions peut contribuer à la protection de vos gens et de votre entreprise.

### Un service exceptionnel en matière de sinistres

Nous sommes réputés pour notre service des sinistres. Notre équipe chevronnée en matière de sinistres gère efficacement votre dossier et vous tient au courant au fil des étapes du processus.

### Une équipe expérimentée

Souveraine, qui compte des experts dans six bureaux à l'échelle du Canada, a une présence locale et une connaissance approfondie des lois et des règlements provinciaux.

### Une protection d'une grande valeur

Nos garanties offrent une protection souple et exhaustive et nos libellés précis sont adaptés aux risques nouveaux, uniques et émergents.



### Marchés cibles – Spécialisation :

#### Erreurs et omissions diverses

Nous ciblons une grande diversité de catégories d'affaires, notamment les consultants en gestion et en affaires, les agents de voyage, les imprimeurs, les consultants en relations publiques, les consultants en ressources humaines, les chercheurs de titres, les experts en sinistres et les fiduciaires, pour ne nommer que ceux-là.

## Souveraine Sécur Pro : Erreurs et omissions diverses

Le formulaire Souveraine Sécur Pro Erreurs et omissions diverses est expressément conçu pour répondre aux activités et responsabilités uniques des employés de services professionnels avec l'ajout d'une garantie relative aux paiements supplémentaires pour les frais juridiques liés à des procédures disciplinaires définies, de même que d'une garantie élargie pour les sinistres survenant n'importe où lorsque la réclamation est présentée et maintenue au Canada.

En fait de protection contre les risques, Souveraine Sécur Pro offre aux titulaires de polices plus de choses dont ils ont besoin et moins de choses dont ils ne veulent pas. Alors non seulement nous leur offrons une police exhaustive, mais ils obtiennent en même temps une valeur exceptionnelle.

- + Des libellés de garanties plus précis, adaptés aux risques uniques et émergents
- + Des formulaires de polices améliorés pour offrir une couverture plus exhaustive
- + Des produits modulaires pour offrir une meilleure souplesse

## Faits saillants de la couverture

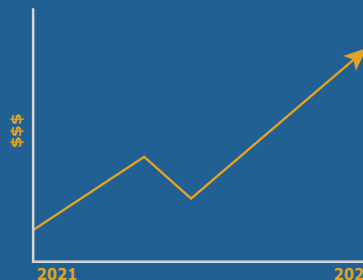
- + Formulaire de police basée sur les sinistres subis
- + Définition élargie des notions de « sinistre » et d'« assuré »
- + Assurance complémentaire également disponible
- + Garantie relative aux paiements supplémentaires pour les frais juridiques liés aux procédures disciplinaires
- + Prolongation automatique de la période de déclaration
- + Formulation de la définition des services professionnels spécifique aux activités et aux responsabilités de l'assuré
- + Limites territoriales de la garantie étendues au monde entier lorsque la réclamation est intentée et maintenue au Canada

**L'ampleur du marché de l'assurance responsabilité professionnelle à l'échelle internationale**

**devrait atteindre**

**48 500 millions de dollars É.-U.**

**d'ici la fin 2025**



# Des garanties clés conçues pour aider à protéger votre entreprise

## Erreurs et omissions diverses

Contribue à vous protéger, vous et votre entreprise, contre les allégations d'actes de négligence, d'erreurs ou d'omissions en lien avec la prestation d'un service ou de défaut de prodiguer un service ou de le prodiguer en temps opportun, ce qui peut causer des pertes financières à un tiers.

## Erreurs et omissions des conseillers financiers

Spécialement conçue pour aider à protéger les conseillers en assurance vie, accident et maladie, les conseillers en fonds de placement, les professionnels en produits de marché dispensés ou les conseillers membres de l'OCRCVM contre les pertes découlant d'une erreur ou d'une omission dans la prestation de services professionnels rendus à un client.

## Erreurs et omissions du fabricant

Contribue à protéger les fabricants contre les réclamations se rapportant aux pertes financières subies par leurs clients en lien avec la défectuosité de leurs produits ou du non-fonctionnement du produit, en l'absence de dommages corporels ou matériels.

## Faute médicale (MedMal / Responsabilité professionnelle médicale)

Contribue à protéger les professionnels de la santé autorisés en cas de responsabilité relative à des fautes professionnelles entraînant des dommages corporels, des frais médicaux, et à couvrir les frais de défense liés à de telles réclamations.

Nous ciblons une grande diversité de risques en matière de fautes professionnelles pour les professionnels des domaines paramédicaux et connexes, notamment pour les masso-thérapeutes agréés, les naturopathes, les homéopathes, les thérapeutes en réadaptation, les acupuncteurs, les thérapeutes/praticiens en modalités, les podologues, les denturologistes, de même que pour les cliniques médicales.

## Erreurs et omissions des architectes et des ingénieurs

Contribue à protéger les architectes et les ingénieurs en couvrant leurs frais de défense, de règlement et de jugement relatifs aux poursuites de clients à la suite de négligence, d'erreurs ou d'omissions présumées ou réelles en lien avec la prestation de leurs services professionnels respectifs.

Nous ciblons les petites entreprises et les entreprises à propriétaire unique dans un certain nombre de sous-domaines de l'ingénierie, notamment la conception de tours de communication et d'éoliennes, l'ingénierie civile légère et structurelle, les ingénieurs de procédé, l'ingénierie mécanique et électrique, les essais non destructifs, la circulation, les ingénieurs en transport et en logistique, de même que l'ingénierie de machines fixes et de puissance.

Visitez [souveraineassurance.ca](http://souveraineassurance.ca) pour en savoir plus.